

Temps de travail prévu pour le suivi du CAS « Enseigner en situation complexe au secondaire »

L'architecture de la formation prévoit quatre modules. Le premier se déroule sur toute la durée de la formation, les trois suivants se succèdent.

Module par semestre	Heures d'enseignement en présentiel (vendredi matin)	Heures de travail personnel pour la validation (à distance)	Heures de formation e-learning	Volume total	Crédits ECTS
Module 1 Semestre 1, 2, 3	45	105	0	150	6
Module 2 Semestre 1	36	9	30	75	3
Module 3 Semestre 2	36	9	30	75	3
Module 4 Semestre 3	36	9	30	75	3
Total	153	132	90	375	15

Comptabilisation des heures

Pour rappel: 1 crédit ECTS = environ 25 heures de travail tout compris (préparation, suivi de l'enseignement et validation). Pour chaque semestre, il faut compter 125h de travail (ce qui équivaut à 250h pour l'année académique 2021-22, 125h pour 2022-23). Si l'on considère que le nombre d'heures de travail annuel d'un-e enseignant-e équivaut à 1800 heures (Règlement fixant le statut des membres du corps enseignant primaire, secondaire et tertiaire B 5.10.04 article 7), le CAS représente 250 heures de travail/an, soit à peu près 15% du temps de travail annuel.

Pour le module 1 :

Séminaires d'analyse de pratique en présentiel (vendredi matin) en petits groupes (max. 12 participant-es)

5 rencontres de 3 h par semestre (soit une par mois) = 15 h/semestre (en tout 45 h)

Entre les séminaires (105 heures en tout) :

- Récupérer des traces d'activités/films en classe, visionnement/commentaire de ses propres traces et sélection d'extraits à partager avec le groupe :
5x2,5h= 12,5h/semestre (en tout 37,5 h)
- Visionnement ou lecture de traces/films d'autrui/confrontation à sa propre activité avant la rencontre en petit groupe ou retour sur le travail réalisé en petit groupe:
5x1,5h= 7,5h/semestre (en tout 22,5h)
- Constitution d'un portfolio témoignant de son développement professionnel **individuel** (qui fera office de travail de fin de CAS) :
5x3 h= 15 h/semestre (en tout 45 h)

Pour les modules 2 à 4 :

Cours présentiels :

3 cours à 12 h/cours = 36 h

Travail de validation à 3 h/cours = 9 h

Contenus e-learning :

offres composées de lectures, visionnement de capsules de contenus (ppt, vidéo, ...), exercices pratiques et/ou collaboratifs et validation

Cela représente **30 heures de travail en tout par module**